

**l'acsé**

l'agence nationale pour  
la cohésion sociale  
et l'égalité des chances



## **ACCORD CADRE NATIONAL**

**L'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale  
et l'Égalité des Chances**

Et

**Uniformation**

Septembre 2009

**« Formation et professionnalisation des bénéficiaires du programme Adultes-  
relais / médiation sociale »**

## ACCORD CADRE NATIONAL

Entre

L'Agence Nationale pour la Cohésion sociale et l'Egalité des Chances  
Représentée par son Directeur Général  
Monsieur Dominique DUBOIS

Et

Uniformation  
Représenté par son Président  
Monsieur Robert BARON  
et par son Vice Président  
Monsieur Jean-Marc BRUNAUT

DL RB 2/7 J.

## Préambule

L'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (Acsé) est en charge du programme Adultes-relais/médiation sociale dont l'objectif est d'apporter, par la médiation sociale, des réponses adaptées aux difficultés particulières des territoires en politique de la ville. Ce programme de médiation repose sur des interventions de proximité basées sur l'écoute, le dialogue, la négociation et l'accompagnement, en amont et en complément des métiers traditionnels, en particulier ceux du travail social, de l'éducation et de la prévention de la délinquance. Ce programme permet également l'insertion professionnelle de près de 4 200 adultes de plus de 30 ans, habitants des quartiers prioritaires, sur ces postes de médiateurs.

En 2009, l'Acsé développe un plan national d'accompagnement professionnel et de formation des médiateurs Adultes-relais.

Ce programme vise à renforcer l'impact du dispositif adultes-relais sur trois niveaux :

- la professionnalisation des interventions par la formation,
- la mobilité en fin de contrat, notamment par l'accompagnement à la VAE,
- l'accompagnement des employeurs dans la consolidation des postes et des services mis en œuvre.

De son côté, Uniformalion, OPCA de l'économie sociale, accompagne ses adhérents et leurs salariés, finance les formations professionnelles dans le cadre des différents dispositifs au titre desquels il dispose d'un agrément : plan de formation, professionnalisation, CIF.

A travers le présent accord-cadre, l'Acsé et Uniformalion décident de développer un partenariat visant à favoriser l'accès des personnels « Adultes-relais » des associations adhérentes à Uniformalion :

- à la formation professionnelle,
- à des parcours de mobilité professionnelle (VAE, bilans de compétences).

Le public bénéficiaire de cet accord représente une population d'environ 1000 Adultes-relais, salariés dans plus de 500 associations adhérentes à Uniformalion.

## **Les Partenaires**

### ***L'Acsé***

L'Acsé a été créée par la loi du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances afin de renforcer l'action de l'Etat en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et pour promouvoir l'égalité des chances et la diversité ; l'Acsé pilote l'essentiel des programmes spécifiques consacrés par l'Etat à ces priorités : éducation, avec le programme de réussite éducative, médiation sociale, avec le programme Adultes-relais, accès à l'emploi et développement économique, prévention de la délinquance, culture, prévention des discriminations et promotion de la diversité...

A ces missions principales s'ajoutent la responsabilité du service civil volontaire et la gestion du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

Les directions régionales de l'Acsé et les préfets de département, délégués de l'agence, assurent localement la mise en œuvre et le suivi des missions de l'Acsé.

### ***Uniformation***

Depuis 1972, Uniformation est l'organisme agréé par l'Etat pour collecter et gérer l'ensemble des contributions au titre de la formation professionnelle (Plan de formation, Professionnalisation et CIF) des entreprises de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles).

Uniformation conseille et assiste ses adhérents dans la conception de leurs projets de formation, leur financement et leur mise en œuvre.

Uniformation dispose d'un réseau d'information et de conseil impliqué dans la dynamique régionale : 9 délégations interrégionales, des conseillers en formation dans chaque région.

## Article 1. Objet du présent accord

Le présent accord-cadre a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Uniformation et l'Acsé mettent en commun leur savoir-faire et leur expérience pour la mise en œuvre du plan d'accompagnement professionnel des Adultes-relais salariés des structures adhérentes à Uniformation.

## Article 2. Enjeux du partenariat

Les enjeux du présent accord sont :

- Appuyer les employeurs dans la mise en œuvre du plan d'accompagnement professionnel des Adultes-relais.
- Professionnaliser l'intervention des Adultes-relais auprès des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, bénéficiaires de l'activité de médiation sociale.
- Favoriser la mobilité professionnelle et l'emploi durable des Adultes-relais pour contribuer à la sécurisation de leurs parcours professionnels par le biais d'actions de formation :
  - Formations à la médiation
  - Bilans de compétences
  - Accompagnements VAE

## Article 3. Axes de collaboration

- Sensibiliser les partenaires institutionnels et les employeurs d'Adultes-relais.

Afin d'identifier les bénéficiaires de cet accord, un échange d'informations a eu lieu entre l'Acsé et Uniformation sur les Adultes-relais employés par des associations adhérentes à Uniformation.

Cette sensibilisation se fera notamment par l'envoi d'un courrier d'information aux structures employeurs d'adultes-relais identifiées comme étant adhérentes à Uniformation ainsi qu'aux partenaires institutionnels concernés.

- Améliorer l'identification des besoins de formation et d'accompagnement professionnel des Adultes-relais.

Les directions régionales de l'Acsé sont chargées de réaliser un état des lieux des besoins de formation et d'accompagnement professionnel des Adultes-relais. Celui-ci fera l'objet d'une communication auprès des directions régionales d'Uniformation.

- Contribuer à la formation et à l'accompagnement professionnel des Adultes-relais dans chaque région selon des modalités à définir.

Les directions régionales de l'Acsé mettent en place une ingénierie de formation visant à développer :

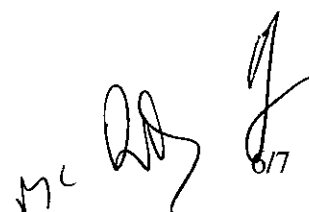
- des modules de formation professionnelle sur les métiers de la médiation,
- des bilans de compétences (de façon prioritaire à destination des Adultes-relais en poste depuis plus de 6 ans),
- des accompagnements à la VAE,
- et, plus généralement, des formations professionnelles.

Uniformation favorisera la mise en œuvre et le financement des actions de formation liées à la médiation, des bilans de compétences ainsi que des accompagnements à la VAE pour les Adultes-relais salariés des associations adhérentes ayant versé leurs contributions au titre de la formation professionnelle à Uniformation.

#### **Article 4. Engagements des partenaires :**

L'Acsé s'engage à :

- Fournir à Uniformation les informations nécessaires sur les Adultes-relais salariés des associations adhérentes (niveau de formation initiale ; nombre, contenu et durée des formations déjà suivies au cours des 5 dernières années; besoins de formation; programme, durée et coût).
- Informer les structures employeurs d'adultes-relais identifiées comme étant adhérentes à Uniformation du partenariat conclu et de ses implications
- Organiser des rencontres régionales d'information entre les directions régionales de l'Acsé et les directions régionales d'Uniformation sur la mise en œuvre de ce plan.
- Organiser des rencontres régionales d'information auprès des employeurs d'Adultes-relais adhérents d'Uniformation et à y convier les directions régionales d'Uniformation.
- Favoriser le financement complémentaire des actions de formation ou d'accompagnements à la mobilité professionnelle des Adultes-relais qui ne pourrait l'être entièrement par Uniformation, afin de permettre le plus possible la réalisation de ces actions.



Handwritten signature and date: 06/17

Uniformation s'engage à :

- Faciliter les démarches nécessaires à l'organisation des formations et des parcours de mobilité professionnelle des Adultes-relais salariés des associations adhérentes à Uniformation.
- Favoriser la prise en charge financière des actions de formation, ou d'accompagnement à la mobilité professionnelle, des Adultes-relais salariés des associations adhérentes à Uniformation notamment par le biais du Fonds d'Intervention de l'Economie Sociale d'Uniformation.
- Fournir aux services de l'Acsé les informations relatives aux actions de formation financées par l'OPCA (nombre, coût, nombre de participants...).
- Rechercher des cofinancements venant atténuer ou diminuer la prise en charge de l'OPCA.

## Article 5. Durée de l'accord :

Le présent accord est applicable jusqu'au 31 décembre 2011.

Il fera l'objet pour chaque exercice d'une annexe financière qui précisera les conditions et le volume de l'intervention financière d'Uniformation.

Un bilan du partenariat sera produit avant le terme de l'échéance, en vue de sa reconduction ou de son aménagement par voie d'avenant.

## Article 6. Suivi - Pilotage :

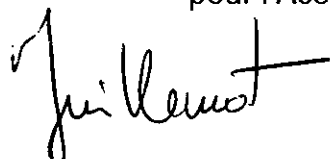
Un comité de pilotage est constitué en vue d'assurer le suivi de l'exécution du présent accord. Il se réunira au minimum 2 fois par an.

Il est composé des représentants de l'Acsé (service accès à l'emploi et développement économique) et d'Uniformation (conseiller en formation section, responsable professionnalisation et 2 représentants régionaux).

Le secrétariat de ce comité de pilotage sera assuré par les services de l'Acsé.

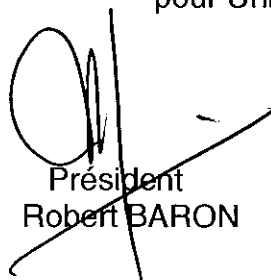
Fait à Paris, le 30 septembre 2009

pour l'Acsé



Directeur Général  
Dominique DUBOIS

pour Uniformation



Président  
Robert BARON

Vice Président  
Jean-Marc Brunaut

**l'acsé**

l'agence nationale pour  
la cohésion sociale  
et l'égalité des chances



## ANNEXE FINANCIERE 2009

### ACCORD CADRE NATIONAL

**L'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale  
et l'Égalité des Chances**

Et

**Uniformation**

Signé le 30 septembre 2009

**« Formation et professionnalisation des bénéficiaires du programme Adultes-relais / médiation sociale »**

**Au titre de l'année: 2009 (actions réalisées durant l'année)**

**Le montant global de prise en charge par Uniformation au titre du FIES (Fonds d'Intervention de l'Economie Sociale) s'élève à : 275 465 €**

**Il concerne la prise en charge des dépenses liées aux coûts pédagogiques**

**Pour les actions suivantes :**

1. Formations à la médiation
2. Bilans de compétences
3. Accompagnements VAE

## **Conditions de prise en charge :**

### **Plafonnements :**

#### **1. Formations à la médiation**

⇒ 25€ HT (29.90€ TTC) / heure de formation

#### **2. Bilans de compétences**

⇒ alignement sur les pratiques et plafonnements valables dans le CIF

L'OPBC doit faire partie de la liste des OPBC agréée par Uniformation (liste CIF)  
pour 24 heures :

1128€ pour les organismes prestataires non assujettis à la TVA (soit 47€/h)

1349€ pour les organismes prestataires assujettis à la TVA (soit 56.20€/h)

#### **3. Accompagnements VAE**

⇒ alignement sur les pratiques et plafonnements valables dans le CIF

47€/h pour les organismes prestataires non assujettis à la TVA

56€/h pour les organismes prestataires assujettis à la TVA

Coût global (accompagnement et validation) :

1500€ pour 24 heures de prestation

2500€ pour 72 heures de prestation (uniquement si la certification visée est de niveau V).